RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: 363C3EFF-B54B-47A6-A9A5-165ACF8821EB

A.R.I.A.N.E.
SA au capital de 217.255.923,12 €
Siège social : 36, rue de la manufacture – 45160 OLIVET
380 268 714 RCS Orléans

(La « Société »)

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 31 MARS 2025

PROCES-VERBAL
Extrait

…/…

1 – Mandats d'administrateurs

- *Cooptation d'une nouvelle administratrice*

Le Président informe les membres du Conseil d'administration de la démission de Monsieur Olivier GERNEZ de son mandat d'administrateur.

Il est proposé aux membres du Conseil d'administration de coopter Madame Flavie DELATTRE, en qualité d'administratrice, en remplacement de Monsieur Olivier GERNEZ pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2025. Cette cooptation sera soumise à la ratification de la prochaine Assemblée Générale.

Après discussions, les membres du Conseil d'administration décident de coopter Madame Flavie DELATTRE, en qualité d'administratrice, en remplacement de Monsieur Olivier GERNEZ pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2025.

- *Mandat d'un nouvel administrateur*

Il est proposé aux membres du Conseil d'administration de soumettre à la décision de l'Assemblée Générale, la nomination de Monsieur Thibault LECOMTE, en qualité d'administrateur, pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2028.

Après discussions, les membres du Conseil d'administration décident de soumettre à la décision de l'Assemblée Générale, la nomination de Monsieur Thibault LECOMTE, en qualité d'administrateur, pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2028.

…/…

Extrait certifié conforme

Le Président

[redacted]